



COMMUNIQUE DE PRESSE

Actions de sensibilisation et de prévention routière

Des ateliers théoriques et pratiques gratuitement proposés aux seniors

Le Service des automobiles et de la navigation (SAN), la section vaudoise du TCS et la Police cantonale vaudoise offrent la possibilité aux automobilistes vaudois âgés de 70 ans et plus de bénéficier gratuitement d'un demi-jour de prévention routière. Des ateliers leur seront proposés les 5 et 14 septembre prochain. Cette opération de sensibilisation vise à permettre aux seniors de prendre conscience de l'évolution de leurs réflexes, de gagner en confiance et en sécurité.

Faisant de la sensibilisation des seniors au volant une priorité, le SAN, la Section vaudoise du TCS, ainsi que la Police cantonale vaudoise se mobilisent afin de proposer une action de prévention spécifiquement destinée à ce public. Les trois entités offrent aux automobilistes vaudois, âgés de 70 et plus, la possibilité de participer à différents ateliers répartis sur quatre demi-journées et au cours desquels ils pourront se confronter à différents exercices pratiques sur le circuit TCS de Cossonay.

Afin de se sensibiliser à certains comportements à risques et de gagner en confiance, les participants à cette campagne pourront bénéficier des conseils des instructeurs et des experts du TCS, des experts techniques du SAN, ainsi que des gendarmes de la Police cantonale vaudoise. Les organisateurs proposeront un atelier théorique et deux ateliers pratiques, au cours desquels les seniors s'exerceront aux différents types de manœuvres, ainsi qu'à des exercices de freinage. L'atelier théorique portera sur les règles de circulation ainsi que sur les aspects juridiques et médicaux importants relatifs au permis de conduire, tels que le contrôle médical obligatoire ou les changements physiques dus à l'âge.

Ces demi-journées se dérouleront les mardi 5 et jeudi 14 septembre de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Elles sont ouvertes à tous les automobilistes âgés de 70 ans et plus, résidant dans le canton et possédant un permis de conduire catégorie B valable. Les participants se présenteront avec une voiture immatriculée. Le formulaire d'inscription est à remplir en ligne sur www.vd.ch/san-seniors jusqu'au 21 août 2017. Les places étant limitées, elles seront attribuées aux premiers inscrits. Ceux-ci recevront la confirmation de leur participation par courrier d'ici au 30 août 2017. La manifestation a lieu par tous les temps.

Lausanne, le 4 juillet 2017

Renseignements complémentaires :

DTE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, 021 316 45 00 ; Pascal Chatagny, chef du Service des automobiles et de la navigation, 021 316 88 01 ; DIS, Jean-Christophe Sauterel, directeur prévention & communication, Police cantonale vaudoise, 021 644 80 22 ou 079 705 29 91 ; TCS, Jean-Marc Thevenaz, directeur TCS Vaud, 021 863 13 33